Envoyé en préfecture le 01/10/2026
Reçu en préfecture le 05/10/2026
Publié le
ID : 029-212900781-20260929-DEL_2026_68-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE HANVEC

Nombre de membres :		L'an deux mil vingt-six
En exercice	19	Le vingt-neuf septembre à vingt heures,
Présents	16	Le Conseil municipal de la commune de HANVEC - 29460, légalement
Votants	19	convoqué, s'est réuni en mairie, en séance publique, sous la présidence d'Yves CYRILLE, le Maire.
		Date de convocation : 24 septembre 2026

PRÉSENTS : Yves CYRILLE, Isabelle TANNE, Alain LE BORGNE, Fabienne GRANDJEAN, Daniel CROGUENNEC, Marie-Françoise MARHIC, Jérôme DUBRAY, Anne-Françoise BIZIEN, François VANDERMARLIERE, Christophe PRIMOT, Sébastien THUEUX (arrivé à 20h07), Mélanie THOMIN (arrivée à 20h05), Damien ILY, Hubert MADEC (arrivé à 20h28), Majdouline VEY, Betty CROGUENNOC.
ABSENTS : Corinne CHARDOT pouvoir donné à Marie-Françoise MARHIC, Cécilia CRAPOULET pouvoir donné à Alain LE BORGNE, Stéphane DE LUCA pouvoir donné à Yves CYRILLE.

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire pris dans le sein du conseil, conformément à l'article L.2121-15 du code général des collectivités territoriales. Marie-Françoise MARHIC a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

DEL 2026-68 : RAPPORT D'ACTIVITE 2025 DE LA CAPLD / PRISE D'ACTE

EXPOSÉ DES MOTIFS

Le conseil municipal,

Ouï l'exposé de Madame Alexandra GUILLORE, Vice-présidente à l'Habitat et au Schéma de Cohérence Territorial (SCoT) de la Communauté d'Agglomération du Pays-de Landerneau-Daoulas,

PREND ACTE du rapport d'activité 2025 de la CAPLD.

POUR EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE

Le Maire
Yves CYRILLE

La secrétaire de séance
Marie-Françoise MARHIC